

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

73600 Moûtiers

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

FAIBLE



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RISQUES MINIERS

 sur ma commune :

EXISTANT

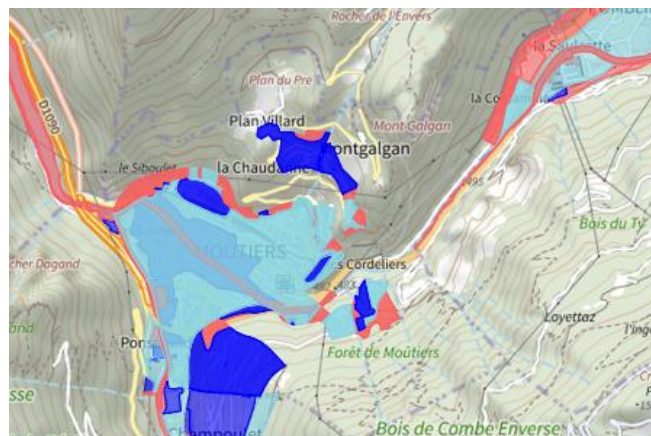
Risque d'inondation sur Moûtiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).
- Par ruissellement et coulée de boue
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- En cas de précipitations violentes, particulièrement sur des zones de montagne, les crues des torrents peuvent entraîner des écoulements très rapides mêlant de l'eau, des sédiments et des matériaux de toutes tailles (rocher, arbres, ...).



	Prescriptions hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :



PPRN : PPR Multi-Moûtiers Révisé (73PREF19990072)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR Multi-Moûtiers Révisé a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par lave torrentielle \(torrent et talweg\)](#)

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Mouvements de terrain

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 16/09/2002

Date d'approbation : 11/02/2004

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque d'inondation sur Moûtiers



PPRN : PPR Multi-Moûtiers Révisant (73DDT20210004)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR Multi-Moûtiers Révisant a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Par lave torrentielle (torrent et talweg)

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Mouvements de terrain

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 02/06/2008

Date d'approbation : 03/07/2009

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR.](#)



PPRN : PPRi-Tarentaise médiane (73PREF20130017)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi-Tarentaise médiane a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 21/06/2012

Date d'approbation : 09/11/2016

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR.](#)



PPRN : PPRi-Tarentaise Aval (73PREF20130015)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi-Tarentaise Aval a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 26/09/2011

Date d'approbation : 04/02/2015

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR.](#)

Risque d'inondation sur Moûtiers



AZI : AZI Tarentaise Médiane

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM73

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par lave torrentielle \(torrent et talweg\)](#)

3 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1802929A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/01/2018	01/02/2018
INTE9300602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/1993	03/12/1993
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Moûtiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

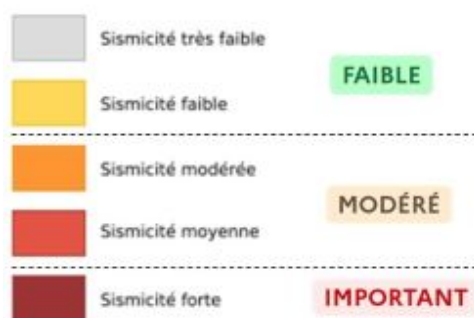
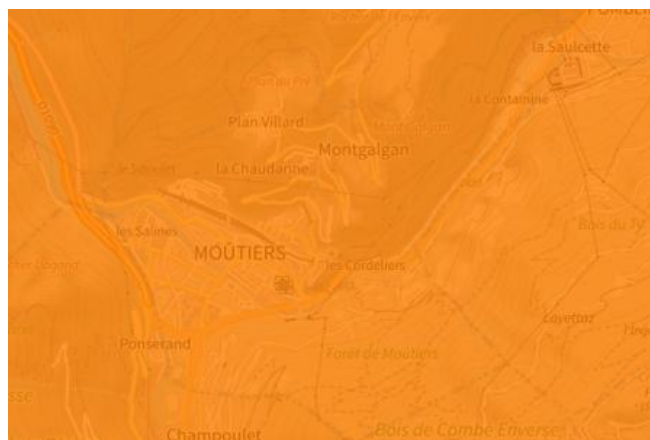
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Moûtiers

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM73

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Moûtiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

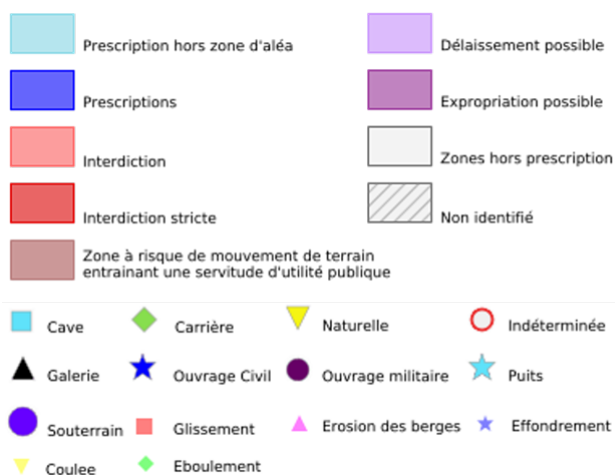
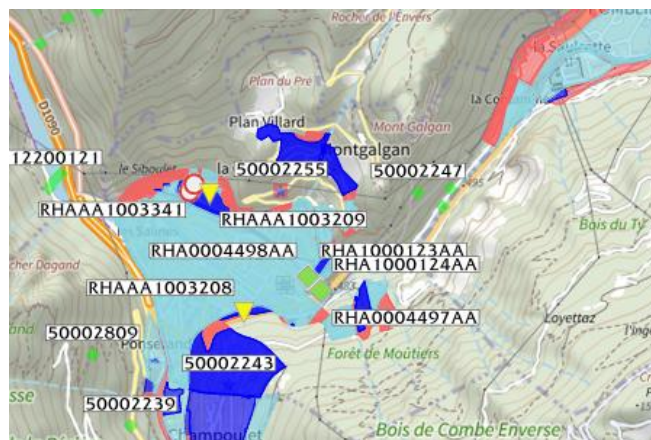
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :

Risque de mouvements de terrain sur Moutiers



PPRN : PPR Multi-Moûtiers Révisé (73PREF19990072)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Multi-Moûtiers Révisé a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Glissement de terrain

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Inondation

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 16/09/2002

Date d'approbation : 11/02/2004

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).



PPRN : PPR Multi-Moûtiers Révisant (73DDT20210004)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Multi-Moûtiers Révisant a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Inondation

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 02/06/2008

Date d'approbation : 03/07/2009

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).



DDRM : DDRM73

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Glissement de terrain

3 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
----------	---------	----------	----------------------------

Risque de mouvements de terrain sur Moutiers

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1510045A	Mouvement de Terrain	07/04/2015	06/05/2015
INTE9000196A	Glissement de Terrain	14/02/1990	24/05/1990
BUDD8750048A	Mouvement de Terrain	04/03/1987	18/08/1987

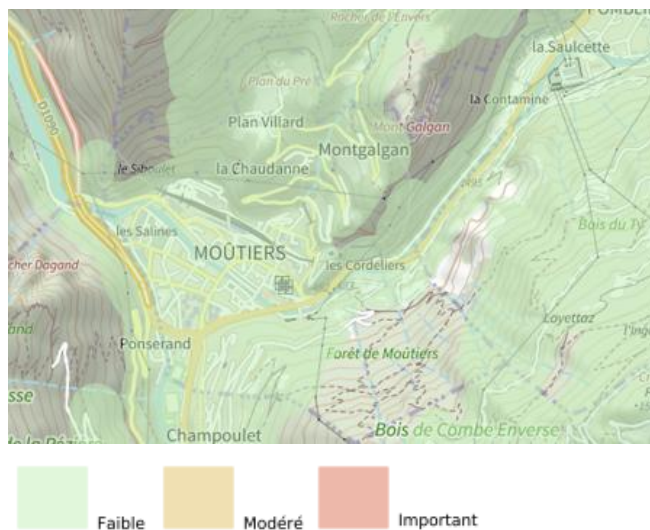
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Moutiers

Risque sur la commune FAIBLE

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



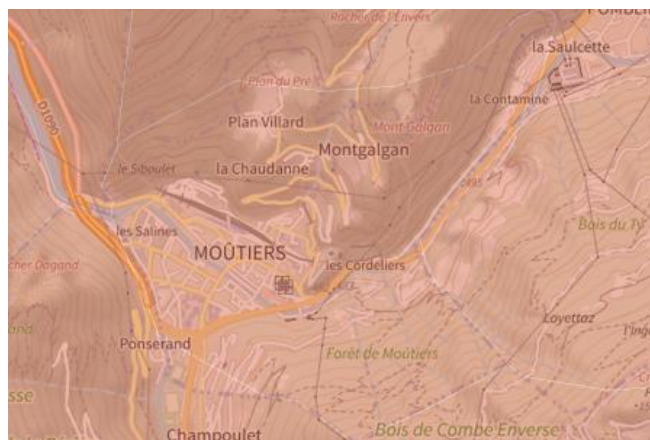
RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **1/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Moûtiers

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Moûtiers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM73**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)
[Effet thermique](#)

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
MSSA S.A.S.	Seveso seuil haut

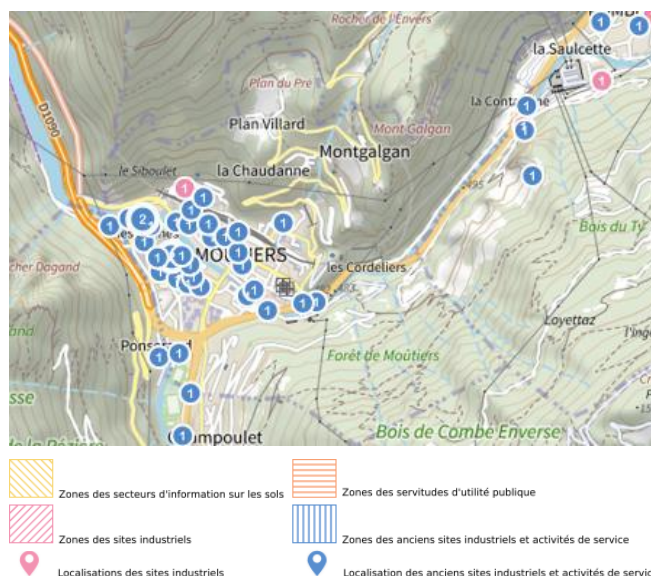
Risque de pollution des sols sur Moûtiers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 43 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Moutiers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM73**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

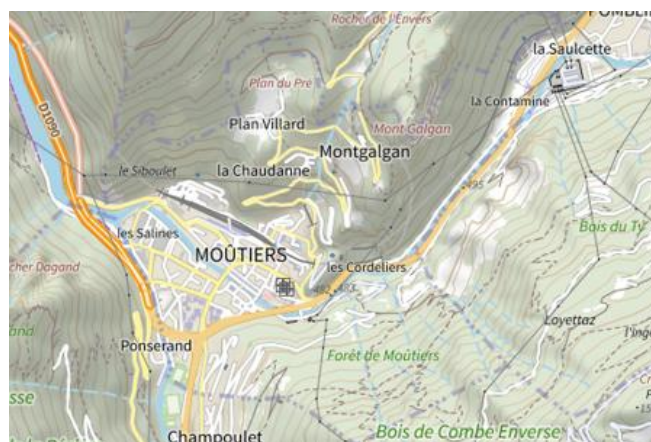
Risque minier sur Moûtiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.

Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM73**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Affaissement minier](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

18 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
12200118	Chute de blocs / Eboulement	"Mont-Galgan" sur la RN6.
50002239	Chute de blocs / Eboulement	RN 515A
50002240	Glissement	BOIS DE COMBE ENVERSE
50002241	Chute de blocs / Eboulement	
50002242	Coulée	
50002243	Effondrement / Affaissement	CHAMPOULET
50002244	Chute de blocs / Eboulement	STATION D'EPURATION
50002245	Chute de blocs / Eboulement	RN90-P.K. 54.70 "LA SAULCETTE"
50002247	Chute de blocs / Eboulement	RN 90 CARRIERE EYNART
50002250	Glissement	CHEMIN DU "COTEAU"
50002251	Chute de blocs / Eboulement	FALAISE CALCAIRE DU "SIBOULET"
50002252	Chute de blocs / Eboulement	LE "ROSSANT"
50002253	Chute de blocs / Eboulement	"MONTGALGAN" , RN 90
50002254	Glissement	BUTTE CALCAIRE DES"CORDELIERS"
50002255	Effondrement / Affaissement	"CHAMPOULET"
50002256	Chute de blocs / Eboulement	
50002257	Chute de blocs / Eboulement	"FONTAINE-LE-PUITS"
50002258	Chute de blocs / Eboulement	"LA MONTEE DU SIBOULET"

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

10 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHA0004497AA	carrière	Galerie
RHA0004498AA	carrière	Galerie
RHA1000123AA	carrière	Galerie
RHA1000124AA	carrière	Galerie
RHAAA1003208	naturelle	Affaissement de la chaussée en 1998 sur la route de Champoulet
RHAAA1003209	naturelle	Zone d'affaissement
RHAAA1003340	indéterminé	Ouvrage sur le parking D'ATAC
RHAAA1003341	indéterminé	Galerie
RHAAA1003342	carrière	Galerie
RHAAA1003343	carrière	Galerie

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001252901	station service Simply Market	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

43 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4088389	PAREA SAS	En arrêt	
SSP4076401	Serrurerie et ferronnerie d'art	Indéterminé	
SSP4076400	Desserte	Indéterminé	
SSP4076399	Desserte et DLI	Indéterminé	
SSP4076398	Hôtel avec desserte	Indéterminé	
SSP4076397	Entrepôt de droguerie	Indéterminé	
SSP4076396	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4076395	Atelier de menuiserie avec imprégnation	Indéterminé	
SSP4076394	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4076393	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4076392	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4076391	DLI	Indéterminé	
SSP4076390	Atelier de mécanique avec desserte	Indéterminé	
SSP4076389	Dépôt pour l'emménagement et	Indéterminé	
SSP4076388	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4076387	Menuiserie avec imprégnation du bois	En arrêt	
SSP4076386	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4076385	Entreprise de transports avec desserte	Indéterminé	
SSP4076384	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4076383	Station-service	Indéterminé	
SSP4076382	Epicerie avec desserte	Indéterminé	
SSP4076381	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4076380	Abattoir avec station d'épuration, anc.	Indéterminé	
SSP4076379	Garage de cycles et motocycles avec	Indéterminé	
SSP4076378	Garage avec station-service	Indéterminé	
SSP4076377	Pressing et nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP4076376	Station-service	Indéterminé	
SSP4076375	Chauffage collectif	Indéterminé	
SSP4076374	DLI	Indéterminé	
SSP4076373	Dépôt et découpage de ferrailles, anc.	Indéterminé	
SSP4076372	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4076371	DLI pour chauffage central du bâtiment	Indéterminé	
SSP4076370	Serrurerie et chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4076369	Garage avec desserte, anc. Centrale à	Indéterminé	
SSP4076368	Blanchisserie	En arrêt	
SSP4076367	Station service et vente de matériaux,	Indéterminé	
SSP4076366	DLI pour chauffage central	Indéterminé	
SSP4076365	Entreprise de transport avec desserte	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4076364	Garage CITROEN	Indéterminé	
SSP4076363	Scierie avec desserte	Indéterminé	
SSP4076362	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4076037	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4074901	"Usine de Moutiers" Aciérie	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr